Paris, le 17 juillet 2025

Les organisations professionnelles s'unissent pour maintenir le remboursement de l'ostéopathie

Alertées par le Rapport des Trois Hauts Conseils "Pour un redressement durable de la Sécurité-Sociale", les organisations professionnelles, le Registre des Ostéopathes de France (R.O.F.), Ostéopathes de France (OdF), l'Association Française d'Ostéopathie (AFO) et le Syndicat Français Des Ostéopathes (SFDO) ont adressé un courrier commun au Premier ministre pour aborder la question du remboursement des soins d'ostéopathie par les Organismes Complémentaires à l'Assurance Maladie (OCAM) et montrer leur opposition formelle à leur réduction, voire leur suppression du panier de remboursements.

En effet, les quatre organisations constatent que ce rapport comporte des éléments préoccupants et se fonde sur des arguments infondés tels que :

- l'argumentaire construit sur un rapport scientifiquement désuet (INSERM de 2012) méconnaissant les nombreuses études publiées ultérieurement ;

- l'amalgame de l'ostéopathie, réglementée par Décret N° 2007- 435 du 25 mars 2007 et dont les professionnels sont inscrits au Répertoire Partagé des Professionnels exerçant dans le système de Santé (RPPS) depuis 2024, avec des pratiques de soins non conventionnelles ne bénéficiant d'aucune réglementation ;

- la méconnaissance de l'utilité sociale et sanitaire de l'ostéopathie plébiscitée et utilisée par plus de 50% des Français sans engendrer de dépense publique ;

- l'accroissement de l'inégalité sociale en compliquant l'accès aux soins d'ostéopathie pour les personnes aux revenus les plus modestes ;

- la présence effective des ostéopathes dans les structures et établissements de soins fréquentés par de nombreux patients (hôpitaux, cliniques, PMI, CPTS, établissements de santé…).

Les quatre organisations professionnelles signataires souhaitent rappeler leur attachement inconditionnel au remboursement des actes d'ostéopathie par les organismes complémentaires.

Elles resteront attentives à toute réponse positive ou à tout nouveau signal inquiétant et prendront les dispositions nécessaires pour ne pas accepter une décision inique, aux lourdes conséquences pour de nombreux patients.

Dominique BLANC
Président
Ostéopathes de France
d.blanc@wanadoo.fr

François LEJEUNE
Président
Registre des Ostéopathes de France
presidence-rof@osteopathie.org

Marie-Hélène SALA
Présidente
Association Française d'Ostéopathie
salamariehelene.osteo@orange.fr

Philippe STERLINGOT
Président
Syndicat Français Des Ostéopathes
philippe.sterlingot@osteopathe-syndicat.fr